

**PROCES-VERBAL**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**  
**Du 11 mars 2022**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 10

Absents : 5

Procuration : 2

Date de convocation : 07 mars 2022

Date d'affichage : 17 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Entrains-sur-Nohain dûment convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Michel POIRIER, Maire.

**Sont Présents Mesdames et Messieurs :**

Romain BAILLY, Laurence CHEVALIER, Mélanie CROISY, Emilie DOURNEAU, Lionel DUVAL, Annie GARCIA, Fabien GIBOURET, Françoise MALLERET, Véronique MILLER

**Absents excusés :**

Patricia DETABLE, Christopher WEISSBERG

**Absents :**

Serge GAUCHOT, Jean-Baptiste ARNOULT, Blandine DECAENS

**Procurations :**

Patricia DETABLE à Fabien GIBOURET, Christopher WEISSBERG à Véronique MILLER

**Secrétaire de Séance :** Fabien GIBOURET

Monsieur le Maire propose le rajout d'un point à l'ordre du jour concernant l'Ukraine.

**Vote :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité

**Rajoute** ce point à l'ordre du jour.

**AFFAIRE N° 1**

**ADMINISTRATION / FINANCES : CHAUFFAGE DES ECOLES**

Monsieur le Maire invite le directeur de la régie du SIEEEN à prendre la parole pour parler du projet de chaufferie aux écoles primaires.

Deux études ont été réalisés :

- Chaudière granulé car la puissance nécessaire est peu importante.
- Réutilisation de la chaufferie actuelle

La puissance nécessaire pour chauffer les deux bâtiments est d'environ 70 KW.

La chaudière alimenterait un ballon tampon.

Au niveau des subventions, nous sommes susceptibles de percevoir 40 000 € voir un supplément de 12 000 € suivant le projet.

Nous pourrions atteindre un total de 60 % subventionnable.

Si le SIEEEN prend la compétence, le coût de la construction et les subventions sont pris en charges par eux.

Concernant son coût d'utilisation deux choix s'offre à nous.

- La commune prend la compétence chaufferie, le coût estimé est de 114 € du MWH
- Le SIEEEN prend la compétence chaufferie, le coût estimé est de 138,15 du MWH

Mme Blandine DECAENS arrive à 18h26 et nous lui exposons brièvement la situation.

Présents : 11

Absents : 4

Procuration : 2

La consommation de la chaudière se situe entre 25 et 30 tonnes de granulés par an, les livraisons se font 1 fois par mois

La chaudière serait de 100 MWH pour une consommation de 98,6 MWH, ce qui représente un coût total de 13815 € par an.

Un contrat avec le SIEEEN est possible et nous engage pour 10 ans renouvelable et la mairie peut reprendre la compétence si elle le souhaite.

La fin des travaux serait pour début 2023.

Après débat, il est proposé de délégué la compétence au SIEEEN.

**Vote** : le conseil municipal, 11 pour, 2 abstentions

**DECIDE** de déléguer la compétence chaufferie des écoles au SIEEEN

**AUTORISE** le maire à signer tout documents permettant la réalisation des travaux

<b>AFFAIRE N° 2</b>
---------------------

**FINANCES : SUBVENTIONS ASSOCIATIONS**

Départ de M Romain BAILLY à 19h40, il laisse une procuration à M Michel POIRIER

Présents : 10  
Absents : 5  
Procuration : 3

ASSOCIATIONS	DEMANDE	PROPOSITION CONSEIL	VOTE
Grade	500€	500€	unanimité
Saint Eloi	210€	210€	unanimité
Croix rouge française	386€	420€	unanimité
Génération mouvement	410€	410€	unanimité
Avenir Castellboisien	200€	200€	unanimité
Echo du Nohain	200€	200€	Laurence CHEVALIER ne prend pas part au vote unanimité
Comité de Jumelage	1000€	1000 €	unanimité
FNACA	480€	480€	Françoise MALLERET ne prend pas part au vote unanimité
Prévention routière	100€	100€	unanimité
Intaranum	1500 €	1500 €	Laurence CHEVALIER, Véronique MILLER ne prennent pas part au vote unanimité
Expression Corpor'L	700€	700€	unanimité
Amicale des Sapeurs-pompiers	500 pour l'amicale et 10000€ pour le congrès	Proposition 1 : 500 € amicale 4500 € congrès Proposition 2 : 500 € amicale 5000 € congrès	Proposition 1 : 10 pour, 1 abstention, Proposition 2 : 3 pour La proposition 1 est retenue.
RCE	1000€	770 €	unanimité
Banque Alimentaire	500 €	500 €	unanimité
Association Amareve	2000 €	500 € et 1500 € sur présentation de factures de prestations	10 pour, 2 abstentions

**AFFAIRE N°3**

**ADMINISTRATION : UKRAINE**

Nous avons reçu deux courriers concernant les aides pour l'Ukraine venant de la sénatrice et de la préfecture nous informant sur les procédures de dons et d'accueil de la population.

**DIVERS**

La Poste :

Mme CAMAIN est venue nous parler de l'agence postale qui pourrait se tenir au magasin SPAR.  
Le projet reste à étudier.

La séance est levée à 21h04.